

Archives de sciences sociales des religions

136 (octobre - décembre 2006)
Les Archives... cinquante ans après

Nikola Tietze

islamlaïcité.org éd., 1905-2005 : les enjeux de la laïcité

Paris, L'Harmattan, 2005, 114 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Nikola Tietze, « islamlaïcité.org éd., 1905-2005 : les enjeux de la laïcité », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 136 | octobre - décembre 2006, document 136-59, mis en ligne le 13 février 2007, consulté le 15 août 2016. URL : <http://assr.revues.org/3964>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/3964>

Document généré automatiquement le 15 août 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Nikola Tietze

islamlaicite.org éd., 1905-2005 : les enjeux de la laïcité

Paris, L'Harmattan, 2005, 114 p.

Pagination de l'édition papier : p. 115-283

- 1 Ce livre rend compte d'une partie du travail de la commission Islam et laïcité que la Ligue de l'enseignement a mise en place en 1996. Au centre de la compilation des textes se trouvent des réflexions sur la loi de 1905, son histoire, ses principes et son rôle dans la définition de la laïcité. Parallèlement, la publication apporte des éléments qui permettent de comprendre l'émergence des débats sur la laïcité depuis les années 1980 jusqu'à 2005. Les contributions des auteurs sont courtes et généralement faciles à comprendre, sans pour autant devenir simplistes. Elles répondent à l'objectif de la commission, formulé en introduction par Michel Morineau et inscrit dans la démarche générale de la Ligue de l'enseignement (p. 9-21) : « éduquer le citoyen d'abord, mais sans se priver d'agir aussi sur l'opinion publique et d'éclairer les décisions politiques » (p. 11).
- 2 Michel Morineau expose les références dans lesquelles la réflexion sur la laïcité dans la société française contemporaine devrait s'inscrire : le droit fondamental du libre choix de ses appartenances (p. 14) et la reconnaissance d'une « pluralité d'individus de provenance et de convictions diverses, cultivant la multi-appartenance et sans droits politiques spécifiques attachés à leurs identités. » (p. 17). La lecture de la laïcité en terme de liberté individuelle caractérise l'ensemble des textes du livre qui s'opposent, dès lors, fermement à des interprétations du principe laïque centrées sur l'unité nationale. Alain Bondelle dans son article « Des origines de la laïcité, en France, à aujourd'hui », Alain Boyer dans sa présentation de la loi de 1905 et Émile Poulat dans le résumé de son livre « Notre laïcité publique » insistent, par exemple, sur la reconnaissance et la garantie de la liberté des consciences et du culte que la loi de 1905 garantit. Cette insistance sur les libertés qui délimitent l'espace de l'intervention de l'État de droit, amène les mêmes auteurs à souligner que la laïcité n'interdit pas les manifestations publiques et collectives dans le cadre du culte. Alain Bondelle décrit alors les conséquences de la « complète liberté de conscience » ainsi : « Loin d'une simple opposition entre espace privé et espace public, cette nouvelle configuration délimite en fait trois espaces : l'espace privé – celui des individus, des familles –, l'espace public et social de la société civile, enfin l'espace public et civique de l'État, de la loi et du droit. Si la religion est exclue du troisième espace, elle a toute sa place dans la société civile, comme l'ensemble des autres corps intermédiaires reconnus par la république : syndicats, partis, associations, organisations professionnelles quelles qu'elles soient, organisations culturelles. Les associations religieuses deviennent donc des organisations de droit privé. » (p. 35).
- 3 La liberté religieuse, garantie par l'État neutre depuis la loi de 1905, s'articule au pluralisme dans la société française actuelle, ce que Driss El Yazami décrit dans son article « Une exception française à l'épreuve ». La contribution de Joël Roman, intitulée « Le renouveau de la question laïque et les principaux courants laïques aujourd'hui », met en évidence comment ce pluralisme, qui émerge, entre autres, des libertés individuelles et donc du principe laïque, a contribué à l'émergence d'« un camp d'une nouvelle laïcité de combat » (p. 47), lorsqu'il est vécu en termes de crises. Selon J. Roman les débats contemporains sur la laïcité, dans lesquels l'islam ne serait d'ailleurs pas présent au début (p. 44), articule trois crises : une crise culturelle (par rapport au différentialisme culturel), sociale (concernant les problèmes de l'exclusion sociale et les transformations du travail) et politique (impliquant des questions de l'état du droit et de l'intégration européenne). « La laïcité est ainsi vue comme le moyen d'en finir avec le différentialisme, de réaffirmer les critères et les conditions de l'intégration, de restaurer la souveraineté de l'État » (p. 47). Pourtant, elle représenterait en vérité « un dispositif

juridique, destinée à assurer l'indépendance de l'État par rapport au religieux et à assurer la liberté religieuse » (p. 48).

- 4 Dans l'ensemble, la force des contributions de « 1905-2005 : les enjeux de la laïcité » réside dans le fait qu'il rappelle des éléments historiques et juridiques de la laïcité et de sa définition dans le contexte d'un débat public et politique qui favorise la lecture prohibitionniste et identitaire du principe laïque.

Pour citer cet article

Référence électronique

Nikola Tietze, « islamlaicite.org éd., 1905-2005 : les enjeux de la laïcité », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 136 | octobre - décembre 2006, document 136-59, mis en ligne le 13 février 2007, consulté le 15 août 2016. URL : <http://assr.revues.org/3964>

Référence papier

Nikola Tietze, « islamlaicite.org éd., 1905-2005 : les enjeux de la laïcité », *Archives de sciences sociales des religions*, 136 | 2006, 115-283.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
